



TCA : la CGT rencontre la direction générale

Le 20 juillet, une délégation du SNT-CGT composée de Magali MUSSEAU (secrétaire générale adjointe) et Hervé COUVERT (section 35) a rencontré Etienne EFFA, chef de la 4^{ème} sous-direction de la DGCP, pour évoquer les problèmes de la Trésorerie du Contrôle Automatisé à Rennes et lui exposer les exigences du personnel.

Le SNT-CGT a rappelé que cette trésorerie a été créée à la suite (ou à la faveur...) de la suppression du service de la redevance et que les agents avaient reçu des engagements personnels du ministre d'état et des représentants de la commission des finances de l'assemblée nationale assurant à tous des emplois intéressants et qualifiants : ces engagements ne sont pas tenus.

Au nom des personnels, le SNT-CGT a dénoncé les dysfonctionnements de la TCA et les blocages qui empêchent son bon fonctionnement :

- difficultés avec l'OMP chargé des amendes des radars automatisées, à la fois réglementaires et organisationnelles, certaines liées à l'intervention de sociétés privées dans cette mission de service public (ce qui nous a permis de réaffirmer notre conception du service public qui doit être rendu par le seul secteur public),
- difficultés liées à l'organisation de la TCA et à des rapports hiérarchiques complexes et souvent inacceptables dans la trésorerie et le département,
- difficultés liées à des lourdeurs et lenteurs dans la chaîne de décisions, parfois pour des « bricoles » (comme un simple formulaire que la DGCP met plus de 6 mois à rédiger).

Tout ce contexte aboutit à des relations très difficiles entre les agents et les redevables d'amendes notamment au téléphone et génère des conditions de travail inacceptables que les pressions hiérarchiques et une mauvaise communication ne font qu'aggraver.

Des points précis à améliorer ont été évoqués par le syndicat, appelant des réponses concrètes et rapides. Il a été rappelé à la direction que des propositions faites par la CGT avant la création en terme d'organisation de la trésorerie (et qui avaient été jugées intéressantes par la Mission Réforme Redevance) auraient pu éviter certaines difficultés mais n'ont jamais été mises en œuvre par une hiérarchie locale qui rejette par dogme tout ce qui ressemble de près ou de loin à la redevance. De ce fait, les services travaillent sans portefeuille précis, alors que tout milite pour une organisation « géographique ».

La CGT a revendiqué plus d'autonomie pour les agents, moins de blocages hiérarchiques et interdirectionnels dans le travail, pour aboutir à des tâches plus intéressantes et un service public plus efficace et plus respectueux des citoyens. Conformément aux engagements de la DGCP avant la création de la TCA, la CGT demande que l'organisation du travail prenne en compte l'expérience des agents de la redevance.

La question des effectifs a été évoquée également par la CGT, rappelant les propos du TPG d'Ille-et-Vilaine qui préconisait en mars 2006 la suppression de la moitié des emplois. A l'époque, sur intervention du syndicat, il avait été désavoué par

le Directeur Général lui-même. Aujourd'hui, le personnel ne suffit pas à répondre à toutes les sollicitations des redevables... Pour autant, on constate une diminution insidieuse des effectifs.

La délégation CGT a demandé la réécriture de l'application AMD, lourde et ancienne et ne répondant pas aux exigences d'une énorme structure comme la TCA (elle est d'ailleurs également contestée dans les postes amendes « classiques »).

Le sous-directeur a reconnu que la situation n'est pas satisfaisante, même si le poste est encore à ses débuts. La DGCP serait déterminée à régler les problèmes, notamment en reprenant à son compte certaines de nos suggestions. Toutefois, il ne faudrait pas s'attendre à une résolution immédiate des principales difficultés, la solution dépendant de plusieurs ministères.

Pour l'organisation du poste, la DGCP va réfléchir rapidement à un modèle type des gros postes amendes et plus spécifiquement la TCA. La CGT attend de la direction qu'elle prenne en compte ses propositions et jugera sur pièces, avec le personnel.

Pour l'application, si sa réécriture semble envisagée par le sous-directeur, ce ne serait pas

pour tout de suite et peut-être faudra-t-il encore se contenter de maintenances à la marge. La CGT a rappelé qu'elle avait suggéré de confier ce travail aux informaticiens de la redevance, sous-employés à la fin du service et avant leurs affectations dans les DIT... mais ce n'était pas possible, schéma directeur informatique oblige...

Il semble que le message relatif aux relations hiérarchiques ait été entendu, reste maintenant à voir quels seront les effets concrets.

En fin de réunion, la délégation CGT a évoqué la question des durées de vacation au service d'accueil téléphonique de la TCA. Elles ont été négociées par la CGT avec la direction après un mouvement de l'ensemble des personnels de la TCA.

Alors que la 4^{ème} sous-direction avait évoqué récemment son souhait d'allonger les durées de ces vacations, le sujet était soigneusement évité lors de la réunion.

Le SNT-CGT a réaffirmé le refus absolu des personnels d'une remise en cause des accords acquis par la lutte, tout en proposant une réflexion sur la répartition dans la journée de ses vacations. Pour le sous-directeur, cette question ne serait pas (plus ?) à l'ordre du jour.

En conclusion, la CGT attend maintenant que la direction générale prenne ses responsabilités et que des décisions interviennent rapidement pour donner un message clair au personnel et leur apporter des conditions de travail acceptables. De même, un retour à des relations hiérarchiques normales est indispensable pour éviter un conflit social dont la direction à tous ses échelons porterait seule la responsabilité.

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT
Je participe : je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____ %

Poste et Service : _____

Date : _____ signature :

